



# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021



ENVIRONNEMENT MONDIAL > NATIONAL > LOCAL  
BUDGET DE LA COMMUNE  
ANNEXES FICHES



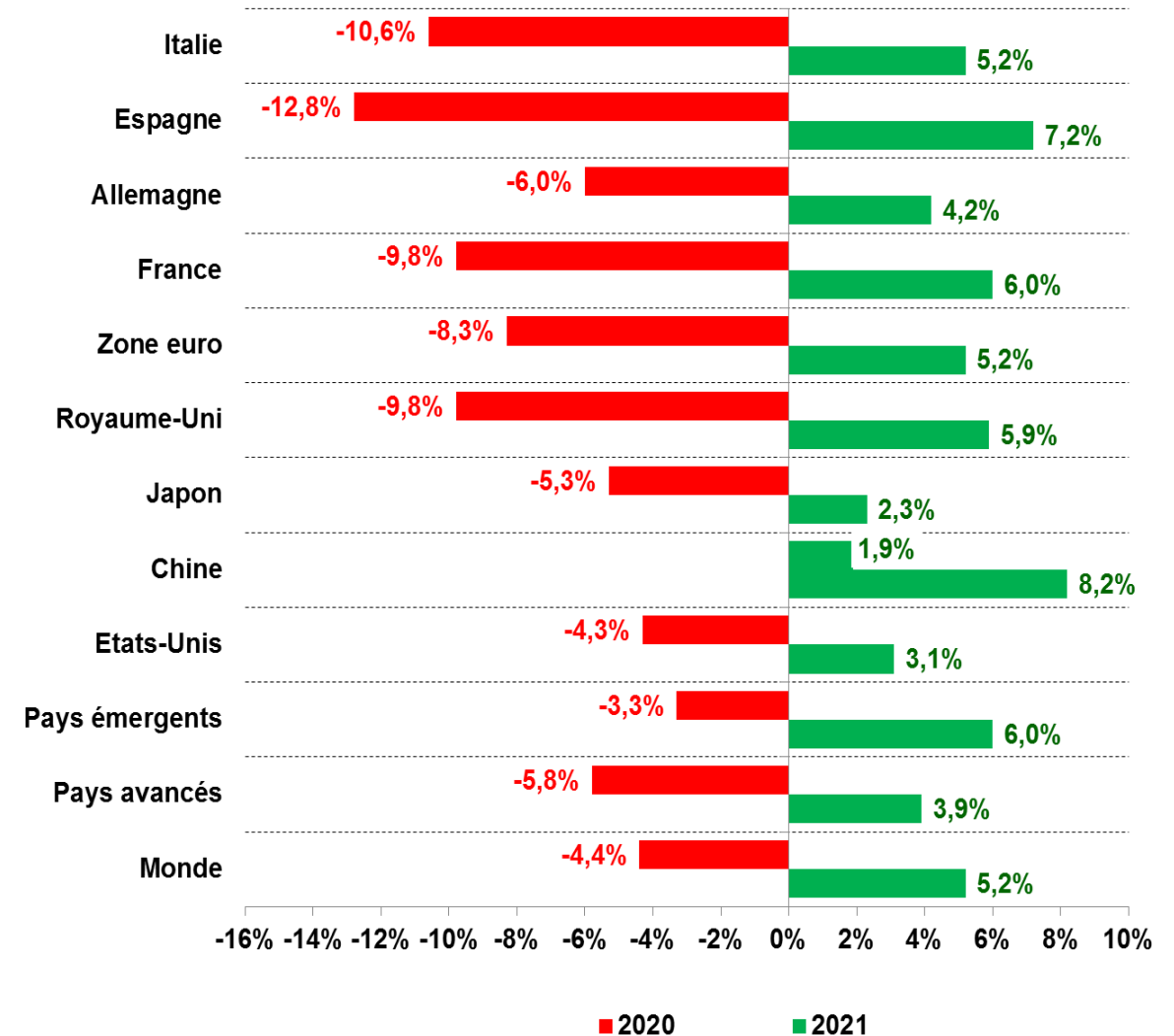
- **ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL**
- **ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL**
- **SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLEE DE L' HERAULT**

# ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL



La crise sanitaire a plongé l'économie mondiale dans une **grave récession**. Le Fonds monétaire international (FMI) anticipe une **baisse du PIB mondial de 4,4% en 2020**, soit la plus forte récession depuis la seconde guerre mondiale (avant de remonter à 5,2 % en 2021). Cette contraction atteindrait 5,8% pour l'ensemble des pays avancés.

Les risques latents de reconfinements partiels suscitent une volatilité sur les marchés financiers et réduit le potentiel de rebond de l'activité espéré pour cette fin d'année.



# ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL

**La Banque de France** a anticipé une baisse de 8,7 % en 2020, avant de suivre une trajectoire en « aile d'oiseau » pour remonter à + 7,4 % en 2021 et projetée + 3,0 % en 2022, permettant un retour au niveau d'activité d'avant crise début 2022.

**Le Gouvernement** est plus prudent en 2020 (- 10 %) et plus volontariste en 2021 et 2022 (respectivement + 8% et + 3,5%), à l'image du FMI (- 9,8% en 2020 avant un rebond à + 6% en 2021). Malgré les mesures prises pour préserver l'emploi, la covid 19 entrainerait, selon les études conjoncturelles (étude Banque de France), la perte de près de 800 000 emplois salariés sur l'année 2020. **Le taux de chômage atteindrait ainsi 11% de la population active en 2021**, contre 7,6% observé en début d'année 2020.

Le plan de relance français a été présenté le 3 juillet 2020. Il s'élève à 100 Milliards € sur la période 2020-2022



## COHÉSION SOCIALE

36 MDS€

Principales mesures

- Sauvegarde de l'emploi **7,6 mds€**  
Activité partielle de longue durée et formation en activités partielles
- Ségur de la Santé/Dépendance **6 mds€**  
Investissement public
- Cohésion territoriale **5,2 mds€**  
Soutien aux collectivités territoriales : garanties de recettes et soutien à l'investissement
- Cohésion territoriale **3 mds€**  
Plan de relance de la Banque des territoires
- Jeunes **2,7 mds€**  
Aide en apprentissage et en contrat de professionnalisation, service civique



## COMPÉTITIVITÉ

34 MDS€

Principales mesures

- Fiscalité des entreprises **20 mds€**  
Baisse des impôts de production
- Financement des entreprises **3 mds€**  
Renforcement des fonds propres des TPE/PME et ETI
- Souveraineté technologique **2,6 mds€**  
Soutien au développement des marchés clés : numérique et santé
- Souveraineté technologique **1,95 mds€**  
Aide à l'innovation, projets d'innovation des filières stratégiques
- Culture **1,6 mds€**  
Soutien aux filières, rénovations patrimoniales



## ÉCOLOGIE

30 MDS€

Principales mesures

- Infrastructures et mobilités vertes **4,7 mds€**  
Ferroviaire
- Rénovation énergétique **4 mds€**  
Rénovation des bâtiments publics
- Energies et technologies vertes **3,4 mds€**  
Soutien au développement des marchés clés : hydrogène, matériaux recyclés...
- Energies et technologies vertes **2,6 mds€**  
Plans de soutiens aux secteurs aéronautique et automobile
- Bpifrance **2,5 mds€**  
Nouveaux produits Climat

### 3. Le Projet de loi de finances pour 2021 et la situation des finances publiques



Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019 prévu	2020 prévu
Inflation	0%	0.2%	1%	1.8%	1.2%	1.2%
Croissance	1%	1.1%	2%	1.7%	1.3%	1.3%
Déficit public en % du PIB	-3.6%	-3.4%	-2.8%	-2.5%	-3.1%	-2.2%
Dont déficit collectivités en % du PIB	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.3%

La loi de finances pour 2021 contient le plan de relance élaboré par le gouvernement suite à la crise sanitaire destinées à relancer l'économie française. Elle mentionne le report de la réforme de l'automatisation du FCTVA au 1er janvier 2021.

**Sur les dotations et compensations** : Annonce d'une stabilité du montant de la DGF qui masque le jeu de la péréquation nationale et donc les variations réelles attendues pour toutes les collectivités

**Sur la fiscalité** : Confirmation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales

#### La loi de programmation des finances publiques 2018-2022

Diminution des dépenses de fonctionnement de 13Mds€, deux dispositifs :

Un encadrement des dépenses de fonctionnement publiques locales, avec un plafond de hausse annuelle de +1,2% de 2018 à 2022, incluant les budgets annexes.

Un encadrement du ratio d'endettement des collectivités à 12 ans pour le bloc communal et intercommunal.

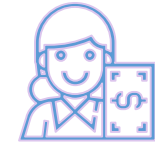
## SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLEE DE L' HERAULT

**Le scénario proposé dans le cadre du DOB 2020 pour le BP et les BA (hors PAE et régies) présentait les hypothèses suivantes :**

Fiscalité directe inchangée comme c'est le cas depuis l'instauration de la fiscalité mixte en 2010, conformément aux engagements qui avait été pris. Les taux ont été fixés à : 12,99% pour la taxe d'habitation (TH), 3,19% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), 16,76% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), 38,71% pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), 17,03% pour la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)



Les bases de la TFB ont été majorées de 2% et la TFNB identique au montant perçu en 2019.



Dotations : Le montant proposé était identique à 2019 en l'absence d'informations connues à ce jour soit 1 400K€.

Progression des charges à caractère général de 15% (à périmètre constant) (4,27% sur le BP). L'évolution de la collectivité fait que des dépenses sont incompressibles à ce jour (ex : Loyer de COSMO ...)



Progression des charges de personnel de 8% (4,61% pour le BP)

Progression des dépenses de fonctionnement globales de 6,44%.



# BUDGET › FONCTIONNEMENT



## 783 €

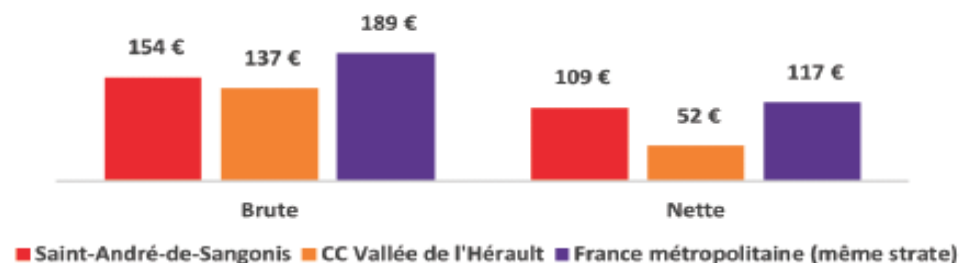
Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant (population DGF, hors opérations d'ordre et éventuels budgets annexes) pour Saint-André-de-Sangonis en 2019, contre 751€ pour les communes de même strate du département

## 577 €

Le potentiel financier par habitant de la commune (indicateur de richesse potentielle), contre 809 € pour les communes de même strate du département

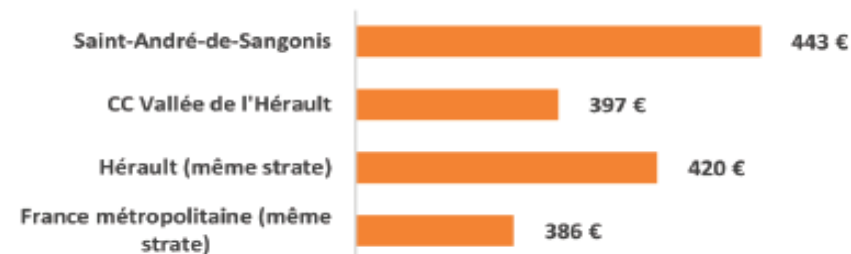


### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



Source : Balance comptable des collectivités, 2019

### CHARGES DE PERSONNEL PAR HABITANT



Source : Balance comptable des collectivités, 2019



Les produits de fonctionnement ont connu une baisse notable de par la crise covid notamment sur les droits de place, les droits de mutation. La taxe de consommation électrique est revenue à son niveau normal et les produits des taxes sont eux, restés stables. L'hypothèse pour 2021 est l'alignement de 2020 par principe de précaution.

PRODUITS	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 (prévu) en €
Produit TH + TF + TFNB	2 724 122 €	2 853 891	<b>2 850 000</b>
FPIC ( Fond de péréquation ressources comm et intercom)	69 324 €	71 942	<b>70 000</b>
Droits de place	16 263 €	1787	<b>4 500</b>
Taxe consommation électrique (Syndicat mixte)	246 423 €	137 993	<b>138 000</b>
Droits de mutation	286 899 €	271 029	<b>270 000</b>
Attribution de compensation	109 343 €	109 888	<b>109 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 452 374 €</b>	<b>3 422 550</b>	<b>3 441 500</b>



Compte tenu des informations disponibles sur le PLF 2021 à propos des dotations, l'hypothèse retenue a été celle de la stagnation pour la Dotation Globale de Fonctionnement, la Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation. Les montants des dotations n'ont pas encore été précisés par la trésorerie; le principe d'alignement est ainsi appliqué. Par ailleurs, nous n'employons plus de Contrat Unique d'insertion en 2021.

<b>DOTATIONS</b>	<b>2019 réalisé en €</b>	<b>2020 réalisé en €</b>	<b>2021 (prévu) en €</b>
Dotation Globale de Fonctionnement	504 022	535 129	<b>511 149</b>
Dotation de Solidarité Rurale	614 082	664 357	<b>664 357</b>
Dotation Nationale de Péréquation	277 839	281 950	<b>281 950</b>
Contrat Unique d'Insertion (PEC)	17 315	14 574	<b>0</b>
CAF	97 342	93 174	<b>90 000</b>
Compensation TF	113 122	127 892	<b>120 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 623 729</b>	<b>1 717 076</b>	<b>1 667 456</b>

## FONCTIONNEMENT > PRODUIT DES SERVICES

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS



Dans ce domaine, la collectivité enregistre **96 000 € de perte en 2020** par rapport au budgétisé, la crise a généré cette perte de recettes, notamment sur les recettes liées au péri-scolaire. L'hypothèse retenue est celle de la stagnation car la municipalité ne souhaite pas augmenter les tarifs des services qu'elle rend à la population et applique le principe de prudence dans le cas de re-confinement. A noter la baisse du remboursement du budget annexe du fait de la ré-intégration des agents du CCAS vers la commune.

PRODUIT DES SERVICES	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 (prévu) en €
Concessions dans les cimetières	16 380	10 657	<b>12 500</b>
Stationnement	255	262	<b>270</b>
Redevance occupation du domaine public	7 619	10 309	<b>10 500</b>
Redevance culturelle	1 739	1243	<b>1250</b>
Redevance sportive	4 038	2330	<b>2330</b>
ALSH + restaurant scol + ALP	315 154	224 706	<b>250 000</b>
Jardins	360	600	<b>600</b>
Remboursement budgets annexes	74 064	73 000	<b>18 000</b>
TOTAL	419 609	323 109	<b>295 450</b>



Pour la ligne location, elle correspond entre autre, au loyer des antennes disposées sur le château d'eau. Bouygues, ce jour, ne nous a pas mentionné son souhait de renouveler son contrat ce qui explique la baisse des locations en 2021.

Le passage en congés longue maladie d'agents explique l'augmentation en 2020 du remboursement de rémunération du personnel. A noter également en 2020 le remboursement de l'Urssaf et de l'Ircantec qui a généré une augmentation des recettes sur cette ligne.

PRODUITS DE GESTION	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 (prévu) en €
Locations	66 680	66 779	<b>52 000</b>
Remboursement remu personnel	22 158	94 522	<b>60 000</b>
Remboursement chèque déjeuners + fourrière+ Urssaf ircantec	33 791	49 156	<b>34 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>122 629</b>	<b>210 458</b>	<b>146 000</b>

### CONCLUSION DES RECETTES FINANCEMENT

L'estimation des recettes de fonctionnement laisse apparaître une baisse d'environ **86 104** euros par rapport au réalisé 2020 qui s'explique pour une grande part, par le glissement des agents du CCAS vers la commune.



RECETTES	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 (prévu) en €
<b>TOTAL</b>	<b>5 789 259</b>	<b>5 744 910</b>	<b>5 658 806</b>

## FONCTIONNEMENT > LES DEPENSES

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS



DEPENSES FONCTIONNEMENT	2019 réalisé en €	2020 réalisé en €	2021 (prévu) en €
Charges à caractère général	1 475 196	1 219 911	1 663 839
Charges de personnel	2 725 619	2 766 386	2 905 260
Opérations d'ordre ( amortissement)	460 449	476 467	429 166
Autres charges de gestion courante	423 360	419 191	455 913
Charges financières	158 514	145 910	132 268
Charges exceptionnelles	6566	2011	2250
Total	5 249 704	5 029 876	5 588 696



A noter également **l'explosion des achats de matériel et consommable pour lutter contre le Covid** (de 13 000 € à 43 000€ soit +330% ).

En 2021, le total des dépenses de fonctionnement s'élèverait à **5 628 695** ( Provision pour risque à 30 000€ et dépenses imprévues 10 000€. )

L'année de référence reste 2019. L'augmentation des charges à caractère général est due aux glissements de certaines dépenses de 2020 sur 2021 telles que la formation du personnel, les instructions en matière d'urbanisme, l'effort fait sur la culture et certaines prestations de service



## FONCTIONNEMENT > LES DEPENSES : ZOOM SUR LE PERSONNEL

En complément des informations purement budgétaires, il semble intéressant de faire un focus sur le personnel en quelques chiffres.

En 2020, la masse salariale représente 2 766 386 €, soit environ 55 % des dépenses totales de fonctionnement.

En 2021, les dépenses du personnel, dans la prévision, représentent **52 %** des dépenses de fonctionnement.

Entre 2019 et 2020, il y a eu une augmentation de masse salariale d'environ 1.5 % . La volonté de l'équipe municipale étant la maîtrise salariale, elle serait de -3% sur les prévisions budgétaires entre 2020 et 2021.



A ce jour, la collectivité compte **64** agents titulaires à temps complet, **8** agents titulaires à temps non complet et **11** agents sous statut contractuel.

En 2020, le RIFSEEP mis en place a impacté de 12 000 € le budget. En 2021, il est à noter le recrutement de 2 policiers municipaux, la stagiairisation de 3 agents et la mise en place du CIA à hauteur de 14 000€( part variable de l'IFSE), ainsi que la réactivation du plan de formation resté en souffrance en 2020.



L'état de la dette impacte aussi bien la section de fonctionnement que la section d'investissement; les intérêts s'acquittent en fonctionnement et constituent une large partie des charges financières alors que le capital s'amortit en investissement.

## L'ETAT DE LA DETTE



Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le capital restant dû s'élève à environ 3 133 477€. Au cours de l'exercice 2021, la commune amortira 251 000 euros de capital et paiera 133 000 euros d'intérêts.

L'extension du groupe scolaire Anne Franck nécessite de mobiliser un nouvel emprunt d'un montant d' 1 500 000€. Nos premières recherches permettent d'envisager une collaboration avec la Banque des Territoires proposant des crédits au taux de 0,6%. Cela porterait des annualités de 45 784 € en capital et 1325€ en intérêt dans l'hypothèse d'un remboursement dès le mois d'avril 2021.

Objet	Nom Prêteur	Capital Emprunté Taux	Date de réalisation	Capital restant dû au 31.12.2020	Date de fin
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	42 000 € à 4.91 %	31/10/2012	33 655 €	15/10/2037
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	428 280 € à 4.73 %	10/12/2012	256 968 €	25/12/2032
Nouveau Groupe Scolaire	Crédit Agricole	450 000 € à 4.98 %	10/10/2012	174 790 €	20/01/2027
Investissement 2007 Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 600 000 € à 4.79 %	22/11/2007	767 851 €	22/11/2032
Refinancement Stade, Mairie, Restauration Scolaire	Crédit Agricole	1 220 000 € à 4.69 %	29/05/2008	322 941 €	25/06/2025
Investissement globalisé	Crédit Agricole	2 100 000 € à 4.87 %	10/11/2008	1 260 000€	25/10/2038
Financement acquisitions foncières 2018	Crédit Mutuel	375 000 à 1.25 %	14/06/2018	317 272 €	30/06/2033

## ANNUITE DE LA DETTE



Selon les chiffres estimés à ce jour, l'excédent de fonctionnement 2020 devrait se situer aux alentours de 715 034 € (614 000 euros en 2019) ce qui constitue l'épargne brute.

**L'épargne nette** se situe donc à environ **406 249 euros**.

La **capacité de désendettement** de la commune reste à un niveau satisfaisant de 7 ans. C'est cette situation qui permet d'envisager de recourir à un nouvel emprunt

ANNUITE DE LA DETTE	2018 réalisé	2019 réalisé	2020 réalisé	2021 prévu
Capital	258 701 €	270 861 €	272 175 €	308 785 €
Intérêts	169 716 €	159 973 €	147 806 €	132 268 €



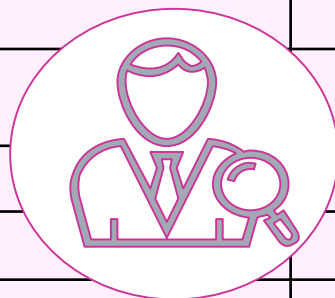


Principalement constituées du fonds de compensation de la TVA sur les investissements de l'année précédente, de la taxe d'aménagement, des dotations aux amortissements et des résultats des exercices précédents.

Le résultat cumulé en investissement s'élève à **1 701 020 €**.

Le résultat de fonctionnement affectable en investissement s'élève à 764 000 euros. La vente de terrains ( Crèche MKM) doit rapporter 246 000 €. Les amortissements sont estimés à 424 165 €, le FCTVA à 150 000 €. Enfin, nous pourrions percevoir **462 620 €** de subventions ce qui représente une augmentation de **597.24 %** Ainsi, les **recettes d'investissement** seraient d'environ **3 782 805 €**.

RECETTES INVESTISSEMENT	2019 en €	2020 en €	Estimation en € 2021
Amortissement	460 450	460 966	<b>424 165</b>
Solde exécutoire reporté	1 676 957	1 871 770	<b>1 701 020</b>
FCTVA	139 495	83 087	<b>150 000</b>
Taxe Aménagement	35 851	29 788	<b>35 000</b>
Subventions	91 600	77 459	<b>462 620</b>
Produits de cessions	0	0	<b>246 000</b>
Affectation résultat fonctionnement	409 618	532 191	<b>764 000 ( estimation)</b>





Les élections municipales ayant été décalées en raison du contexte, les perspectives d'investissement ont été ralenties et/ou décalées durant le deuxième trimestre 2020. La nouvelle équipe municipale souhaite mener son programme d'investissement en se basant sur **3 axes**:

- La re-définition de la circulation, de la centralité et de la place de la voiture pour **améliorer la mobilité, le maillage du centre vers la périphérie**
- **La re-qualification du cadre de vie sur les bâtiments et équipements communaux** par une mise aux normes
- La création de nouveaux bâtiments et équipements structurants **pour innover et s'adapter** à l'évolution du bassin de vie.



Le **programme pluri-annuel d'investissement** en cours de finalisation permet de planifier les travaux jusqu'à la fin du mandat. Parmi ces travaux, certains sont en cours comme le parking à l'arrière de la Mairie, le tronçon de voirie rue de la République. D'autres se profilent comme la rue Jean Jaurès ou l'espace intergénérationnel (maison Bertrand), le parcours sportif connecté et le local multi-associatif. Egalement à noter le démarrage du projet d'extension de l'école Anne FRANK dont le permis devrait être déposé avant septembre.

Pour faciliter la mise en œuvre et le financement de ces projets, la commune est engagée avec la Région (contrat bourg-centre) jusqu'à fin 2021 et a obtenu dernièrement le label « Petites Villes de demain » jusqu'en 2026.

# ANNEXES > LES FICHES

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS



- DEMOGRAPHIE
- EMPLOI
- FAMILLES
- SENIORS
- PROFIL SOCIO ECONOMIQUE

- SANTE ET HANDICAP
- LOGEMENT
- ENTREPRISES
- VIE LOCALE
- ENVIRONNEMENT

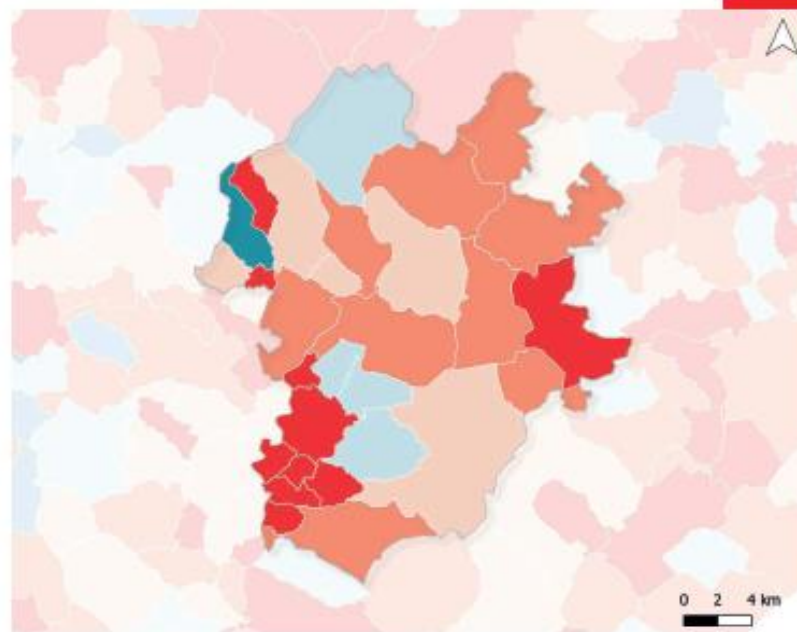
## DEMOGRAPHIE



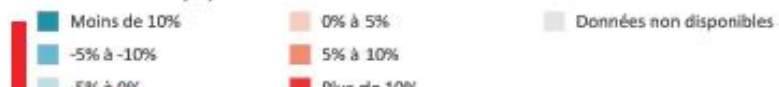
5 927

La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour Saint-André-de-Sangonis, contre 5 586 en 2012

CC VALLÉE DE L'HÉRAULT



Evolution de la population entre 2012 et 2017



58

Le nombre de naissances en 2018 pour Saint-André-de-Sangonis contre 54 décès

## POINT MÉTHODE

Tout comme les autres communes de moins de 10 000 habitants, Saint-André-de-Sangonis fait l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur

une période de cinq années.

Par ailleurs, pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : taxe d'habitation, permis de construire, fichiers des régimes d'assurance maladie... Cette

estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes, implantation des pharmacies...).

# EMPLOI

**2 658**

Le nombre d'actifs de la commune, soit 75 % de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail, contre 71 % pour l'Hérault

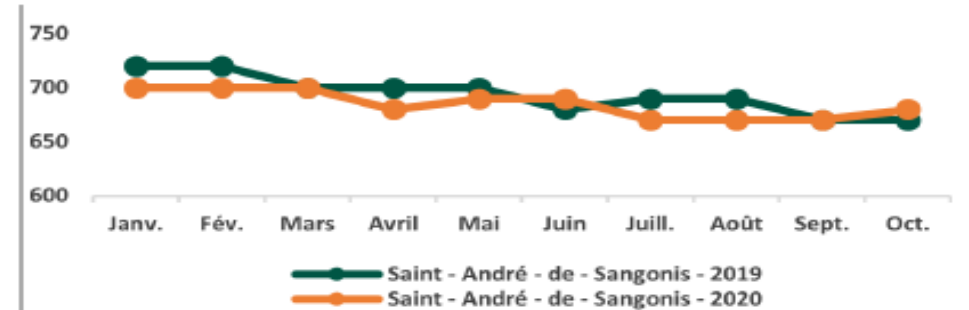
**15,1 %**

Le taux de chômage pour Saint-André-de-Sangonis (au sens de l'INSEE), contre 13,8 % pour la CC Vallée de l'Hérault

**33 %**

La part des femmes à temps partiel pour Saint-André-de-Sangonis, contre 7 % pour les hommes

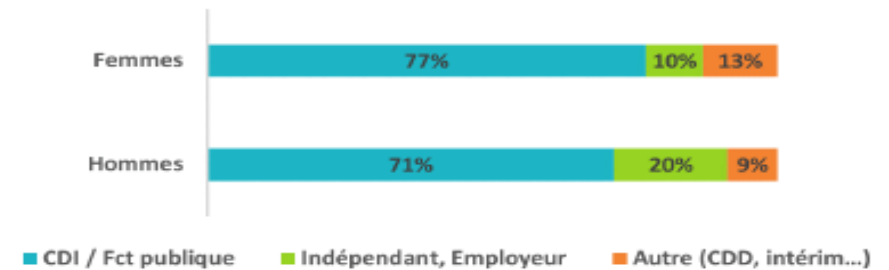
## ÉVOLUTION DES DEFM\* DE CAT. A, B, C



\*Demandeurs d'emploi en fin de mois

Source : Pôle Emploi, 2020

## ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI



Source : INSEE, 2017

# FAMILLES



**249**

Le nombre de 0-3 ans pour Saint-André-de-Sangonis, soit 4,2% de la population contre 3,3% en France métropolitaine

**1 703**

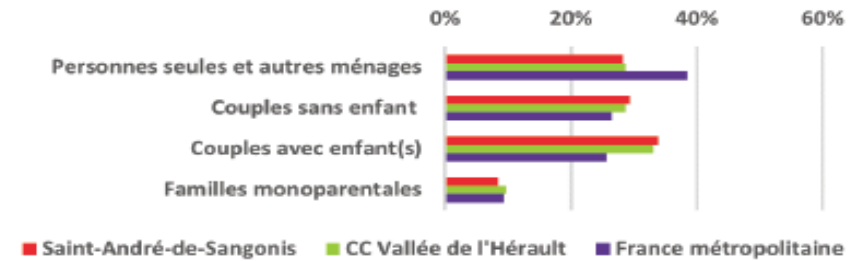
Le nombre de familles avec enfants de la commune, contre 1 449 en 2007



**28 %**

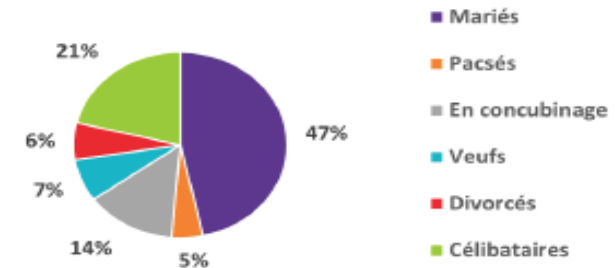
La part des 0-18 ans au sein de la population de la commune, contre 21 % pour l'Hérault

## RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE




Source : INSEE, 2017

## PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS PAR STATUT MARITAL



Source : INSEE, 2007-2017

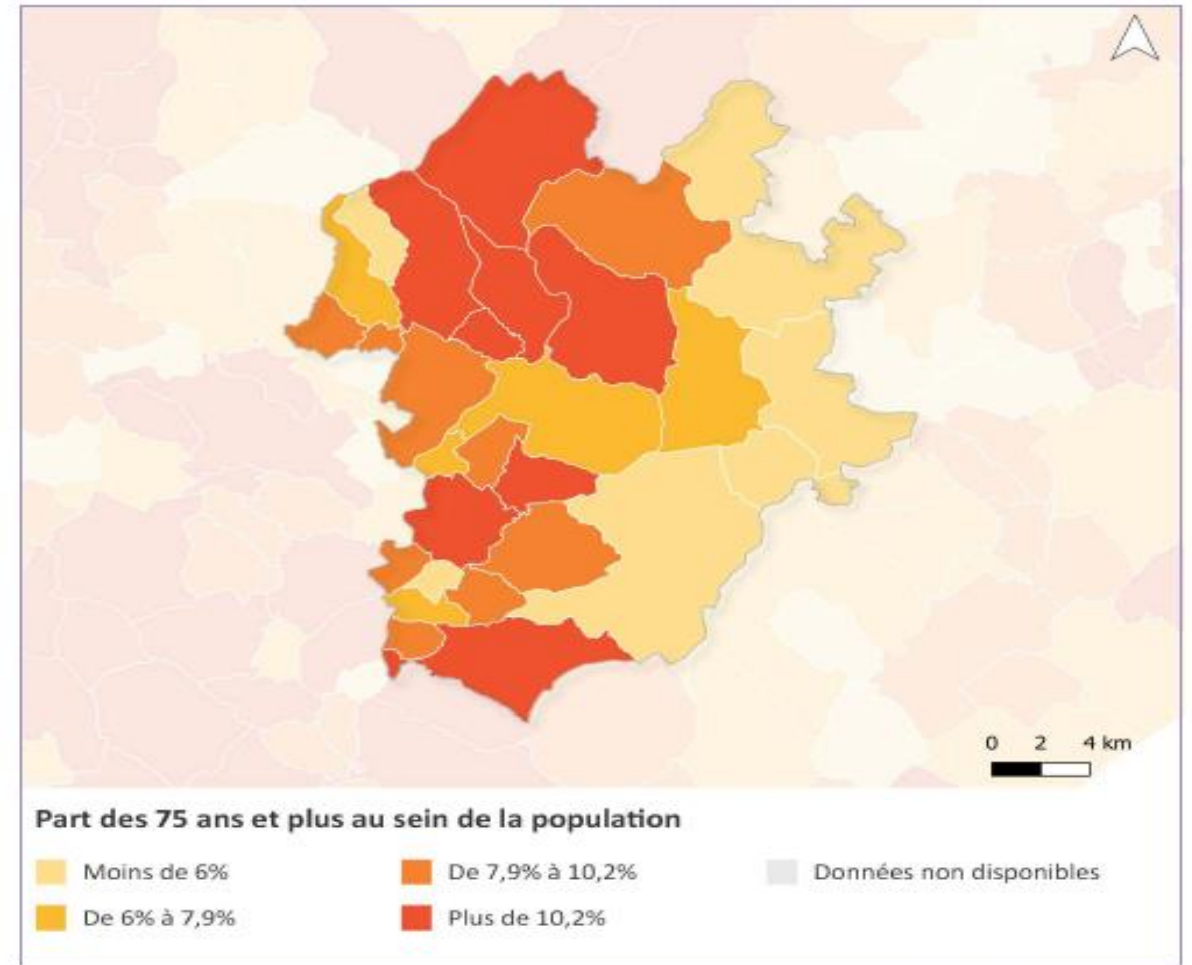
# SENIORS

 **549**  
 Le nombre de plus de 75 ans pour Saint-André-de-Sangonis, soit 9,3% de la population, contre 9,8 % pour l'Hérault

**125**  
 Le nombre de 80 ans et plus de la commune qui vivent seuls, alors que ce chiffre était de 87 en 2007 

 **277**  
 Le nombre seniors exonérés de la CSG (= ayant une petite retraite), soit 27 % des retraités du régime général pour la CC Vallée de l'Hérault

CC Vallée de l'Hérault



Source : INSEE, 2017, traitement Ithéa

# PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE



## 22 636 €

Le revenu moyen des foyers fiscaux pour Saint-André-de-Sangonis, contre 24 187€ pour l'Hérault

## 159

Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA pour Saint-André-de-Sangonis en 2019, contre 141 en 2017



## 45 %

La part de la population de plus de 15 ans dont le diplôme est égal ou supérieur au BAC, contre 34 % en 2007



## PART DES FOYERS FISCAUX IMPOSÉS



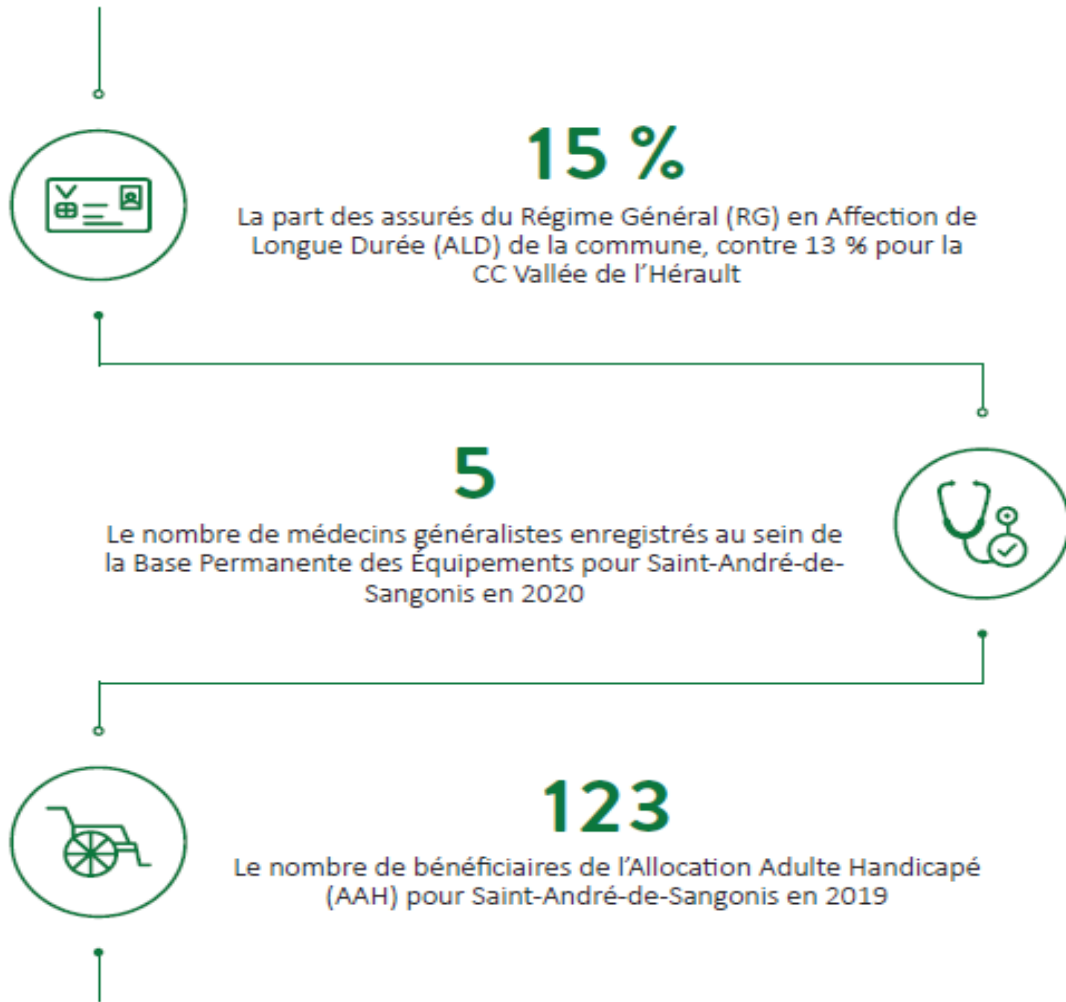
Source : Direction Générale des Finances Publiques, 2018

## LES 15 ANS ET PLUS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

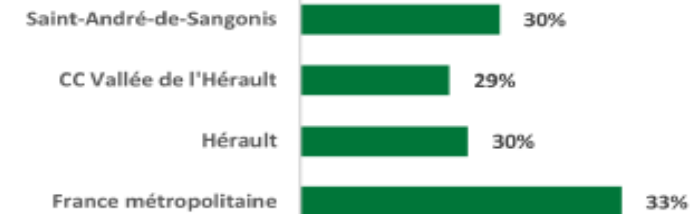
	Agr. exploitants	Artisans, comm., chefs d'ent.	Cadres, Prof. Intell. Supér.	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
Saint-André-de-Sangonis	1 %	5 %	8 %	16 %	16 %	12 %	26 %	16 %
Département	1 %	4 %	9 %	14 %	16 %	9 %	28 %	20 %
France métropolitaine	1 %	4 %	9 %	14 %	16 %	12 %	27 %	16 %

Source : INSEE, 2017

# SANTÉ ET HANDICAP



## LES ASSURÉS DU R.G. SANS CONSULTATION DENTAIRE DEPUIS +2 ANS



Source : Observatoires des fragilités, 2018

## BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH POUR 100 PERSONNES DE 20 À 64 ANS



Source : Caf.data, 2019

# LOGEMENT



## 14 ANS

L'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement pour Saint-André-de-Sangonis, contre 13 pour l'Hérault

## 17

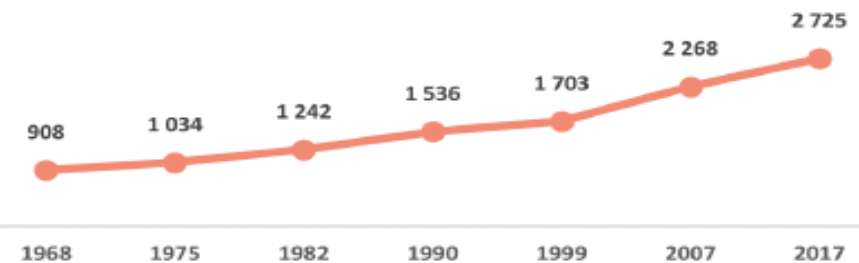
Le nombre de logements construits en moyenne chaque année pour 1 000 logements (période 2017-2019), contre 14 pour la CC Vallée de l'Hérault



## 10 %

Le taux de logements vacants (8% pour la France) de la commune, soit un total de 277 logements sur les 2 725 que compte Saint-André-de-Sangonis

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DE 1968 À 2017



Source : INSEE 1968-2017

### PART DES PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT



Source : INSEE 2017

# ENTREPRISES



92

Le nombre d'entreprises d'au moins 1 salarié de la commune, soit 2 entreprises pour 100 habitants

8 %

La part des emplois industriels pour Saint-André-de-Sangonis, contre 6 % pour l'Hérault

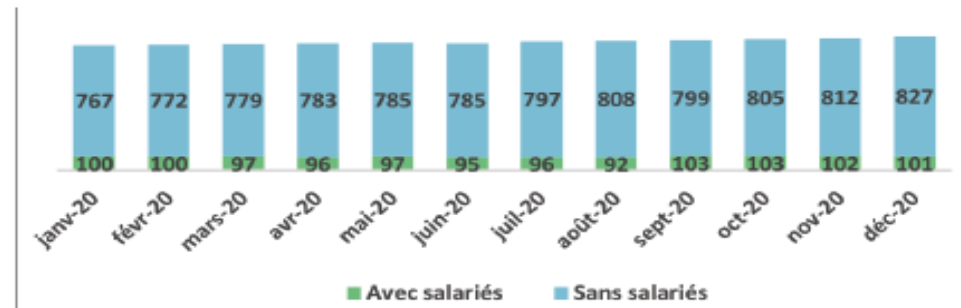


23 %

La part des entreprises créées il y a moins de 3 ans, contre 20 % pour la CC Vallée de l'Hérault

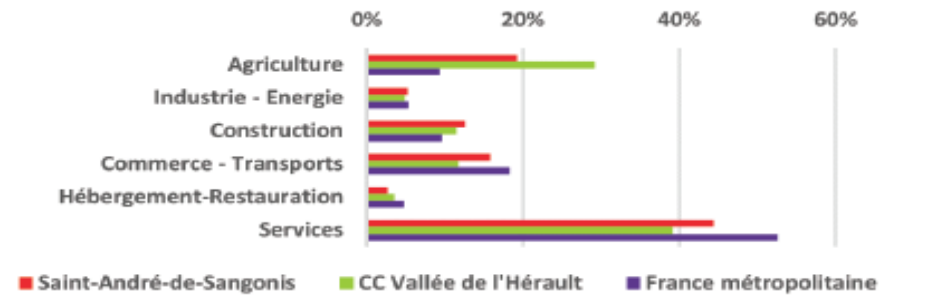


## ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES EN 2020



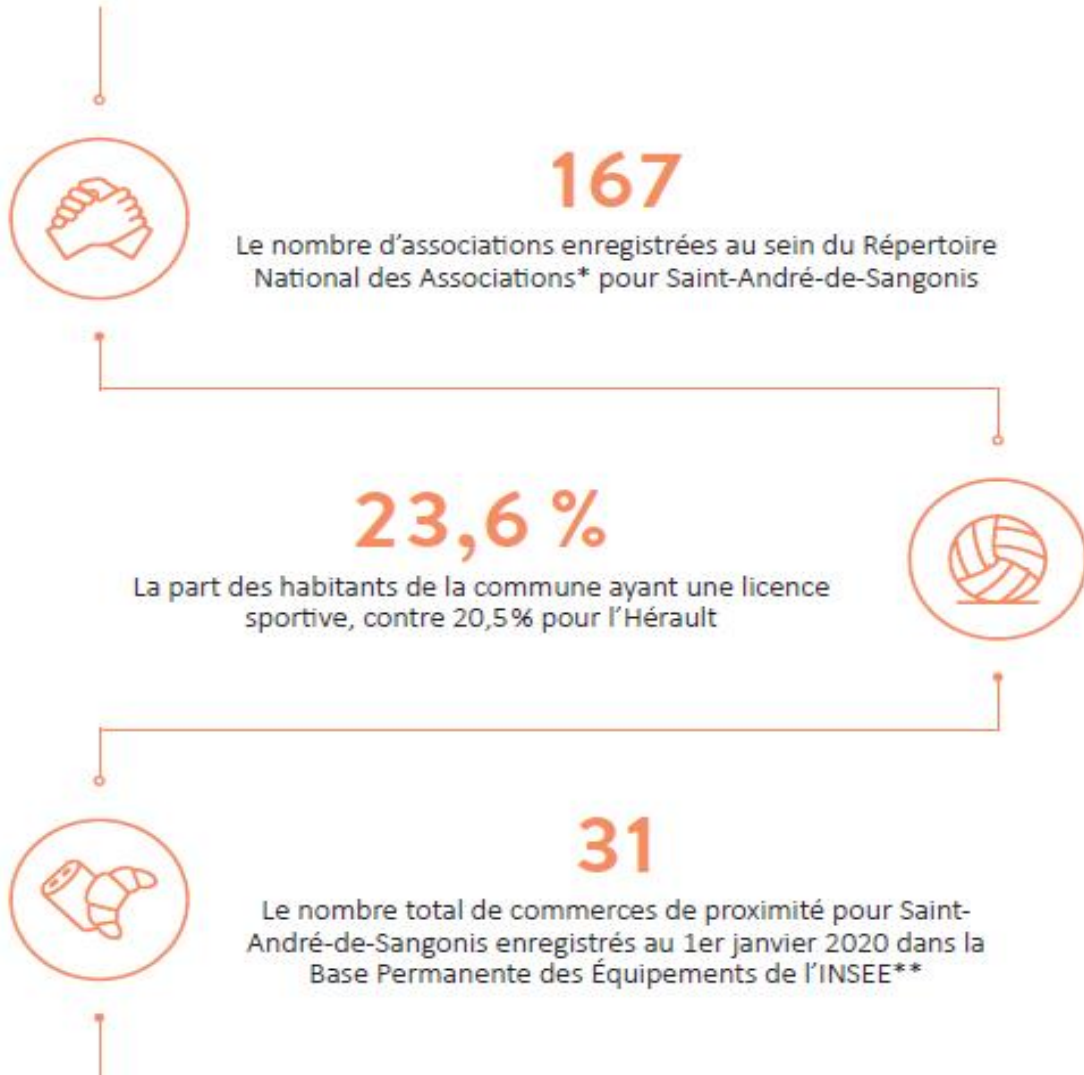
Source : Base SIRENE, 2020

## ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

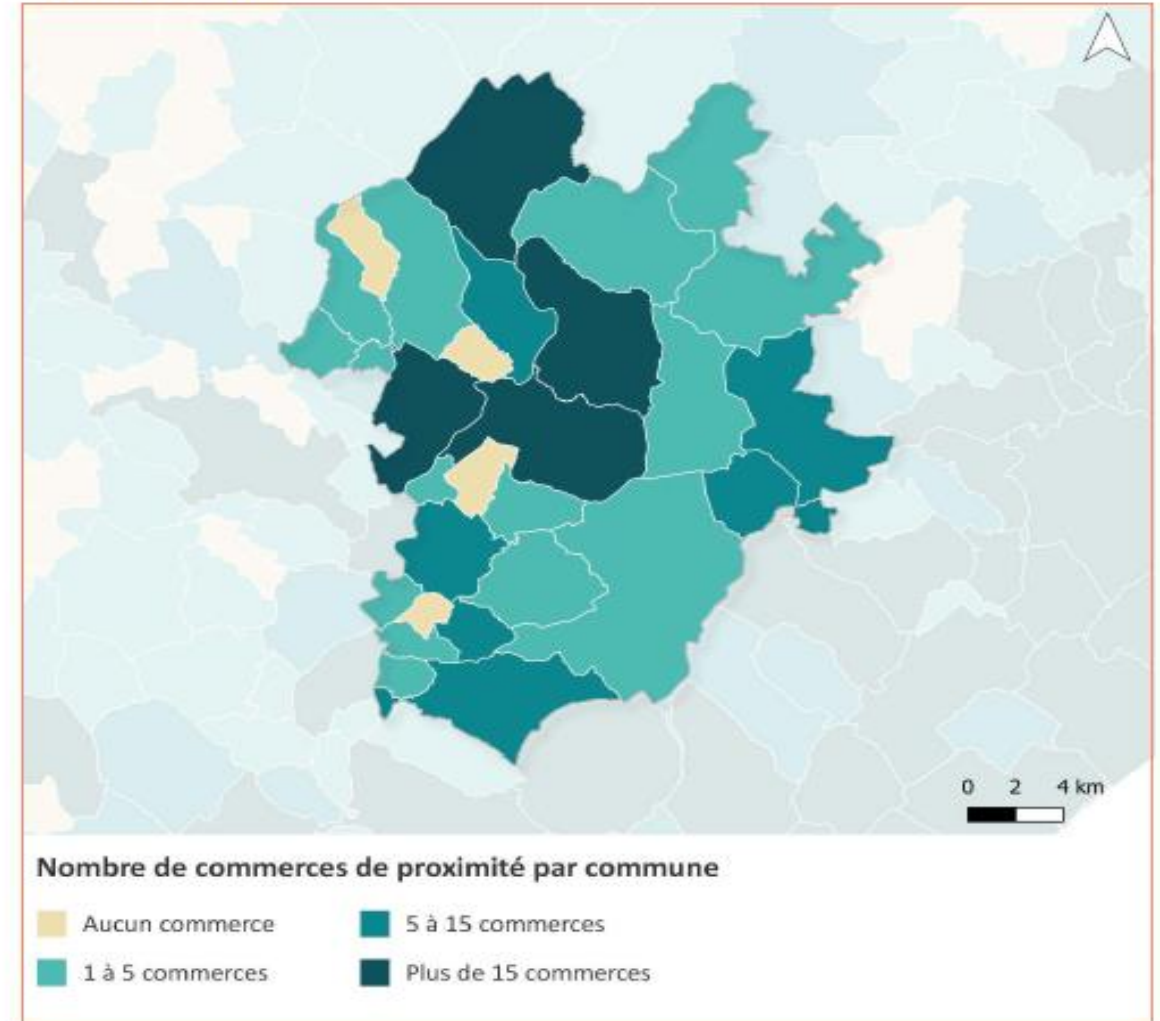


Source : Base SIRENE, 2020

# VIE LOCALE



CC Vallée de l'Hérault



# ENVIRONNEMENT



**274**

Le nombre d'hectares artificialisés pour Saint-André-de-Sangonis, contre 241 en 2006

**6,2 MWH**

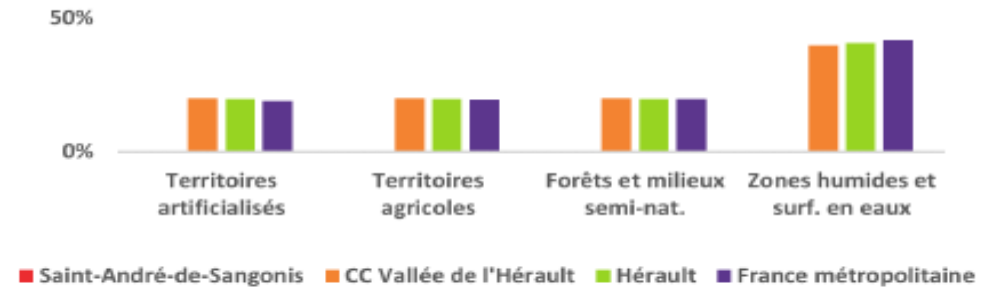
La consommation électrique annuelle moyenne par habitant de la commune, contre 4,6 pour la CC Vallée de l'Hérault



**5 TONNES**

Les émissions de CO2 par habitant pour Saint-André-de-Sangonis, contre 8 en moyenne au niveau national selon les données de l'ADEME

## OCCUPATION DES SOLS PAR TYPE



Source : Corinne Land Cover, 2018

## CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE PAR SECTEUR (EN MWH)



Source : Agence ORE, 2018